NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

En France le 24 avril devient la journée nationale du génocide arménien : le pdt Macron en a informé au préalable le pdt turc Erdogan

French President Emmanuel Macron speaks during the Co-ordination Council of Armenian Organisations of France (CCAF) annual dinner in Paris, France February 5, 2019. Ludovic Marin/Pool via REUTERS

Il l'avait promis lors de sa campagne, et rappelé le 31 janvier 2018. Lors du dîner annuel du Conseil de coordination des organisations arméniennes de France (CCAF),à Paris, Emmanuel Macron a annoncé que la France allait faire du 24 avril une « journée nationale de commémoration du génocide arménien ». Un geste pour les Français d'origine arménienne, et une source de tensions entre les présidents turcs successifs et les pays de l'Union européenne.

« La France c'est d'abord et avant tout ce pays qui sait regarder l'histoire en face (…), qui dénonça parmi les premiers la traque assassine du peuple arménien dans l'Empire ottoman », a dit le chef de l'Etat français. Un pays *« qui, dès 1915, nomma le génocide pour ce qu'il était : un crime contre l'humanité, contre la civilisation. Qui, en 2001, à l'issue d'un long combat, l'a reconnu dans la loi, et qui, comme je m'y étais engagé, fera dans les prochaines semaines du 24 avril une journée nationale de commémoration du génocide arménien »* .

Le président français a ,au préalable, informé le président turc Recep Tayyip Erdogan de sa décision. La France a *« un dialogue exigeant avec le président turc »*, a dit le chef de l'Etat. *« Nous avons des désaccords assumés sur la lutte contre Daech, les libertés fondamentales en Turquie, le génocide et le passé et les droits de l'homme en Turquie. Nous avons des points de convergence qui justifient le dialogue, comme la nécessité d'une transition politique en Syrie. A ce titre le dialogue avec la Turquie est indispensable. Je me refuse à rompre le fil du dialogue »*

Les gouvernements turcs successifs ont reconnu que plusieurs centaines de milliers d'Arméniens ont été tués par les Turcs (et les Kurdes) de "l'Organisation Spéciale" (spécialement créée avec des criminels) mais ont nié , malgré des preuves irréfutables, qu'il y ait eu « génocide ».

La France a reconnu officiellement en 2001 le génocide arménien, commémoré chaque année le 24 avril dans le monde . Selon les historiens, 1,5 million d'Arméniens ont été tués de manière systématique à la fin de l'Empire ottoman entre 1915 et 1917 , massacres poursuivis jusqu'en 1923 sous le régime de Kémal Atatturk.

Le président Macron a rendu hommage à Charles Aznavour, décédé le 1er octobre 2018. Son fils , Nicolas Aznavour, lui a offert un doudouk, une flûte traditionnelle arménienne en bois d'abricotier.

Le chef de l'Etat a salué la mémoire du compositeur Michel Legrand, dont la mère était d'origine arménienne.

Parmi les 350 invités, réunis dans l'Hotel du Collectionneur, figuraient des personnalités politiques comme la maire de Paris Anne Hidalgo, la présidente de

la région Ile-de-France Valérie Pécresse & le président des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian .

Etait présent l'ancien joueur de football Youri Djorkaeff.

Emmanuel Macron qui était en Arménie pour le sommet de la francophonie , y est attendu prochainement pour une visite d'Etat.

sources : Le Monde , CCAF

L'association France-Artzakh a réagi favorablement :

Sur ce sujet, le Cercle d'Amitié France-Artsakh prend note des nécessaires réassurances déployées au plus haut niveau de l'Etat.

« Tout d'abord, c'est avec soulagement que nous prenons acte de l'assurance solennellement réitérée par Emmanuel Macron que la France ne fournit pas et ne fournira pas d'armes et de munitions susceptibles d'être utilisées par l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabagh. Il serait bon que les ministères concernés démentent les allégations contraires dispensées par le régime de Bakou et qui inquiètent toute la région » a déclaré Guy Teissier, Président du Cercle d'amitié France-Artsakh.

L'affirmation du Président de la République que la France déploiera les efforts nécessaires pour le retour « des parties centrales » au conflit à la table des négociations, en l'occurrence celui de l'Artsakh, est une autre avancée, selon Guy Teissier, de l'engagement de la France en tant que médiateur. « *Inclure les représentants artsakhiotes au processus des pourparlers créera les conditions indispensables pour l'aboutissement d'un accord de paix juste et durable car il est difficile de croire que l'on puisse décider du sort d'un peuple sans la participation de ce dernier* ».

Le Cercle d'Amitié France-Artsakh est satisfait que le Président Macron confirme « *dans un esprit*

de bienveillance », que « des visas puissent être délivrés » à des ressortissants de la République d'Artsakh et que – réciproquement – « *des initiatives individuelles, tel que par exemple des initiatives à caractère humanitaire ou éducatif puissent être mises en œuvre par nos concitoyens* » en direction de l'Artsakh.

source : France-Artzakh